



Assemblée générale Conseil de sécurité

UN LIBRARY

FEB 11 1983

UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALE

A/38/90  
S/15601  
9 février 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-huitième session  
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE  
LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-huitième année

Note verbale datée du 8 février 1983, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

Le Représentant permanent de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur d'appeler son attention sur le fait suivant :

Le Représentant permanent de la République socialiste du Viet Nam récuse catégoriquement les accusations calomnieuses et mal intentionnées figurant dans la lettre datée du 2 février 1983 (A/38/85-S/15593) adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies. Ces accusations calomnieuses et inventées de toutes pièces par la Thaïlande visent à envenimer les relations entre le Viet Nam et la Thaïlande au moment même où elles se détendaient, à remettre en cause le dialogue et l'instauration de relations amicales entre ces deux pays, et ne bénéficient qu'aux expansionnistes et hégémonistes de Beijing, qui, de connivence avec l'impérialisme américain, complotent d'imposer de nouveau au peuple kampuchéen le régime génocide de Pol Pot.

Armés et nourris par les expansionnistes de Beijing, de connivence avec l'impérialisme américain, et assurés de sanctuaires en Thaïlande, les débris des forces khmères réactionnaires, notamment les partisans de Pol Pot, se sont livrés à plusieurs reprises à des incursions illégales dans le territoire kampuchéen et ont commis nombre de crimes sanglants contre le peuple kampuchéen.

Face à cette situation, le peuple kampuchéen appuyé par les forces armées révolutionnaires a résolument infligé aux débris des forces khmères réactionnaires, et notamment aux partisans de Pol Pot, un juste châtement pour leurs crimes afin de défendre sa souveraineté, sa sécurité, son intégrité territoriale ainsi que sa renaissance.

C'est là agir de façon tout à fait légitime. Les accusations calomnieuses délibérées et inventées de toutes pièces par la Thaïlande ne peuvent en aucune manière dissimuler le fait que ce pays continue d'accepter de servir les visées criminelles des expansionnistes et hégémonistes de Beijing de connivence avec l'impérialisme américain. Il est temps que le Gouvernement thaïlandais renonce à se fourvoyer plus longtemps dans cette voie dangereuse.

Le Représentant permanent de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies demande que le texte de la présente lettre soit distribué comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point intitulé "Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est", et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent  
de la République socialiste  
du Viet Nam auprès  
des Nations Unies,

(Signé) Hoang BICH SON

-----